

Inscrire un·e auteur·rice ou un·e illustrateur·rice à la Foire du livre de Bruxelles 2023

Séances de dédicaces au stand de Québec Édition

Toutes les maisons d'édition inscrites au stand de Québec Édition à la Foire du livre de Bruxelles 2023 peuvent inscrire un maximum de trois auteur·rice·s ou illustrateur·rice·s pour participer aux séances de dédicaces. Un titre doit avoir été publié chez cette maison d'édition au cours des années 2021-2022 ou disponible pour la Foire début 2023. La date limite pour les inscriptions d'auteur·rice·s et d'illustrateur·rice·s est le **7 novembre 2022**.

Engagement de Québec Édition

Québec Édition s'engage à :

- organiser au moins 3 séances de dédicaces d'une heure pour chaque auteur·rice et illustrateur·rice présent·e;
- promouvoir les participants et la programmation des dédicaces dans ses outils promotionnels (brochure, site web, réseaux sociaux), élaborés de concert avec la Délégation générale du Québec à Bruxelles;
- inscrire les participant·e·s et leurs séances de signature sur le site web de la Foire du livre;
- diffuser aux auteur·rice·s et illustrateur·rice·s tout appel de participation aux animations de la Foire, ainsi qu'à transmettre aux organisateurs de la Foire les propositions d'activités des participants;
- inviter les auteur·rice·s et illustrateur·rice·s à la soirée d'inauguration de la Foire du livre le mercredi 29 mars 2023;
- envoyer les laissez-passer, ainsi qu'à transmettre toute information pertinente en lien avec l'évènement.

Le tout dans le respect des règles sanitaires en vigueur au moment de la Foire.

Engagement de l'auteur·rice, de l'illustrateur·rice et de la maison d'édition

L'auteur·rice ou l'illustrateur·rice s'engage à se présenter aux séances de dédicaces ou à informer le personnel de Québec Édition s'il n'est pas en mesure de le faire.

La maison d'édition s'engage à inscrire les auteur·rice·s et les illustrateur·rice·s, de même qu'à fournir leurs disponibilités dans les délais donnés, soit avant le **7 novembre**. Nous ne pouvons garantir de séances de signature si les dossiers nous arrivent plus tard.

Précisons aussi que toute activité autre que les séances de dédicaces ou les animations sélectionnées par la Foire doit être organisée par la maison d'édition en collaboration avec

l'auteur·trice ou l'illustrateur·trice. Québec Édition n'organise pas, par exemple, d'animations dans les bibliothèques de Bruxelles ni de tournées en librairie.

Le personnel de Québec Édition ne compte pas non plus de relationniste pour assurer le lien avec les médias et organiser d'éventuelles entrevues avec des journalistes. Cet aspect doit être pris en charge par la maison d'édition.

Formulaire d'inscription d'un·e auteur·rice ou d'un·e illustrateur·rice à la Foire du livre de Bruxelles 2023

Renseignements généraux

Nom de l'auteur·rice ou de l'illustrateur·rice :	
Courriel :	
Courte biographie (50 à 75 mots) :	
Titre publié en 2021-2022 ou à paraître en 2023 :	
Description du titre (50 à 75 mots) :	
Maison d'édition :	

Indiquez les disponibilités et les préférences pour les séances de dédicaces :

Jour	Période de la journée	Précisions (si requis) :
Jeudi 30 mars 2023	Avant-midi (10h-12h)	
	Après-midi (12h-17h)	
	Soirée (17h-19h)	
Vendredi 31 mars 2023	Avant-midi (10h-12h)	
	Après-midi (12h-17h)	
	Soirée (17h-22h)	
Samedi 1 ^{er} avril 2023	Avant-midi (10h-12h)	
	Après-midi (12h-17h)	
	Soirée (17h-19h)	
Dimanche 2 avril 2023	Avant-midi (10h-12h)	
	Après-midi (12h-17h)	
	Soirée (17h-19h)	

Pièces à joindre au formulaire :

- Photo, format jpg, 300 dpi
- Photo couleur de la page couverture d'un livre, format jpg, 300 dpi

Personnes ressources

Pour inscrire un auteur·rice ou un illustrateur·rice, transmettez le formulaire, ainsi que les pièces requises à :

Enrika Houle
Coordonnatrice des salons et des foires
Québec Édition
ehoule@anel.qc.ca
514 273-8130 poste 223